

MAIRIE DE CAYENNE

Supérieurs hiérarchiques:

Le Directeur Général des Services Techniques

Le Directeur Général des Services

Fonction: Directeur de l'Immobilier Municipal F/H

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Ingénieur / Ingénieur territorial Fonction : Directeur de l'Immobilier Municipal F/H

N° du poste :

Quotité du poste : 100%

Référence à rappeler : (service recrutement)

Date limite d'envoi des candidatures : (service recrutement)

MISSION PRINCIPALE DU SERVICE

Le directeur de l'immobilier municipal est placé sous l'autorité du directeur général adjoint de l'environnement urbain et du cadre de vie. Il a pour mission de :

Conseiller la direction générale adjointe dans le domaine du bâtiment.

Définir la politique de gestion des actifs immobiliers et mettre en œuvre la stratégie Immobilière

Assurer le pilotage stratégique de l'activité sa direction et le management des services.

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Les élus, la direction générale et les autres directeurs de la collectivité,
- Les services gestionnaires d'équipements et les cadres.
- Les fournisseurs et prestataires,
- Les responsables des autres collectivité,
- □ Les services de l'Etat.

La direction de l'immobilier municipal a pour vocation d'être force de propositions dans la construction du patrimoine bâti communal, l'entretien et la maintenance, le gros entretien et l'exploitation, l'adapter aux évolutions des usages et des normes afin de garantir la sécurité et le confort des usagers par un travail d'équipe visant à maîtriser les couts et les délais. Les enjeux du réchauffement climatique et de la construction durable, ainsi que les évolutions technologiques, la sécurisation des locaux et la dématérialisation des procédures font partie des évolutions.

FINALITE DU POSTE

- -Conduire les réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine immobilier et conseiller la gouvernance pour la définition de la politique immobilière de la collectivité,
- -Décliner la politique immobilière sous la forme de schémas directeurs stratégiques,
- -Décliner la politique immobilière par l'ajustement de l'organisation, le choix des outils, la définition des objectifs et le suivi des indicateurs,
- Gère les activités, travaux, maintenance, sécurité et sureté,
- Elabore et met en œuvre le programme pluriannuel de travaux,
- Planifie, organise et pilote la conception et la réalisation des travaux en animant une équipe de professionnels,
- Organise et pilote la maintenance,
- Gère la sécurité.

ACTIVITE PRINCIPALES

Activité 1 : Assurer la conduite des opérations d'investissement

- Pilote, coordonne et contrôle la réalisation des projets en assurant la maitrise d'ouvrage opérationnelle;
- Propose la stratégie patrimoniale, élabore le schéma directeur immobilier et le met en œuvre,
- Pilote et gère les projets,
- Pilote la maintenance technique des bâtiments (maintenance, travaux neufs) avec objectif de bon fonctionnement et d'efficience.
- Gère l'entretien technique des bâtiments et installations (aménagement, électricité, ascenseurs, sécurité incendie, chauffage, ...),
- Prépare et accompagne les montages financiers (Etat, Collectivités, autres partenaires) permettant notamment la planification pluriannuelle des investissements
- Négocie les contrats de service,
- Est en charge de la valorisation du patrimoine immobilier non affecté,
- Manage les services placés sous sa responsabilité en charge des activités patrimoine, développe les compétences de ses collaborateurs,
- Veille au respect des critères qualité, coût, délai,
- Veille au respect des règles d'achat public,
- Conçoit et met en œuvre les documents de reporting du secteur,
- Elabore le budget et en assurer le suivi,
- Coordonne les activités techniques en lien avec les services administratifs et la direction juridique et commande publique,
- Elabore des outils et tableaux de bord d'activité,
- Veille au respect des normes et règlementations en vigueur,
- Organise la veille spécifique à son domaine d'activités ;
- Participer à la définition des mises en concurrence et assurer leur suivi
- Piloter ou réaliser les études techniques préalables

COMPETENCES ATTENDUES

CONNAISSANCES

- Communication, Comptabilité publique, Conduite de projet,
- Droit de la fonction publique,
- Gestion administrative, économique et financière,
- Management,
- Méthodes et outils de la gestion des risques, Négociation : méthodes et techniques,
- Normes, règlements techniques et de sécurité, Connaissance avérée patrimoine immobilier,
- Réglementation et techniques du domaine
- Réglementation sécurité incendie / Méthodologie de conduite de projet
- Politiques, dispositifs et procédures propres au champ d'intervention
- Commande publique, marchés publics, règlementation environnementale,
- Stratégie et organisation, conduite du changement,
- Techniques du bâtiment et du VRD.

SAVOIR-FAIRE

- Animer et développer un réseau de professionnels,
- Arbitrer et décider entre différentes propositions dans un environnement donné
- Concevoir un plan, un programme d'investissement, de maintenance et de sécurité,
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, un processus,
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs,
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances
- Piloter, animer, communiquer et motiver son équipe
- Planifier, organiser répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation,
- Traduire les orientations, plans d'action et moyens de réalisation en activités quotidiennes

SAVOIR-ETRE

- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité à développer une vision stratégique
- Capacité de conceptualisation
- Capacité à suivre l'évolution des techniques et des procédures ;
- Aptitude à la négociation et à la concertation, qualités relationnelles ;
- Capacité à s'adapter et à anticiper ;
- Savoir communiquer et faire preuve de pédagogie
- Sens de l'organisation et rigueur ;
- Disponibilité et autonomie.

PROFIL REQUIS

Formation / Diplôme : Bac + 5 Diplôme Ingénieur, (généraliste, BTP ou spécialités dérivées du BTP) ou une expérience justifiant d'un niveau équivalent,

Habilitations:// Formation complémentaire en management,

Expérience souhaitée : confirmée en conduite de projet

CONDITIONS D'EXERCICES

Temps de travail: 38h30

Rémunération : grille statutaire du grade + prime

Équipements : poste informatique fixe ou portable, téléphone portable

Logiciels métiers: AS-TECH,